

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Page 2

RYAD MAHREZ :

« JE NE SUIS PAS MESSI ! »

Page 14

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5157 | Mercredi 4 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

29 MORTS ET 1477 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 16

LES PARLEMENTAIRES ALGÉRIENS RÉAGISSENT

# SANSAL EST UN TRAITRE À SON PAYS ET À SON PEUPLE

Page 3



RÉFORME DU FONCIER AGRICOLE

UNE BONNE MESURE POUR LES AVICULTEURS

Page 5

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

ATTAF CONFIRME LA SOLIDARITÉ DE L'ALGÉRIE AVEC LA SYRIE

Page 2

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES :

# Attaf confirme la solidarité de l'Algérie avec la Syrie

*Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a confirmé la solidarité totale de l'Algérie avec la Syrie lors d'un appel téléphonique avec son homologue syrien, Bassam Sabbagh, ce mardi 3 décembre.*

PAR ROSA CHAOUÏ

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, l'appel a permis au ministre d'État de prendre connaissance des développements récents de la situation dans le nord de la Syrie et de réaf-

firmer la position ferme de l'Algérie et sa solidarité absolue avec la République arabe syrienne, l'État et le peuple, face aux menaces terroristes qui pèsent sur sa souveraineté, son unité, l'intégrité de ses territoires ainsi que sa sécurité et sa stabilité.

De son côté, le ministre syrien, Bassam Sabbagh, a exprimé dans le même communiqué ses sincères remerciements et sa profonde gratitude envers l'Algérie pour sa solidarité et son soutien à la demande des autorités syriennes de convoquer une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'inclusion d'un point concernant les derniers développements en Syrie lors de la prochaine réunion urgente du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel.

R.C.



ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES :

## Le président de la République reçoit le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, reçoit Robert Floyd, secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et la délégation qui l'accompagne, indique, ce mardi, un communiqué de la présidence de la République.

L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du Le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et du Secrétaire général de la présidence de la République, Abdellah Moundji.

R.N.

SITUATION SÉCURITAIRE EN SYRIE :

## Mise en place d'une cellule de crise au ministère des AE conformément aux instructions du Président de la République



Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et suite au développement de la situation sécuritaire en Syrie, une cellule de crise a été mise en place, lundi, au siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, afin de prendre les mesures nécessaires à la prise

en charge des membres de la communauté nationale établie dans ce pays, indique un communiqué du ministère. «Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et suite au développement de la situation sécuritaire en République arabe syrienne, une cellule de crise a été mise en place, ce jour, au siège du ministère

des Affaires étrangères, afin de prendre les mesures nécessaires à la prise en charge des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère», lit-on dans le communiqué.

«Notre département ministériel appelle nos concitoyens encore présents sur le territoire syrien à maintenir un contact régulier avec nos services, afin de garantir une prise en charge efficace et rapide dans le contexte des développements de la situation exigeant de faire preuve d'une plus grande vigilance», précise la même source.

Le ministère met à la disposition des membres de la communauté nationale établie en Syrie le numéro vert : 0021321504500 et les numéros de l'ambassade d'Algérie à Damas: 00963113336195 / 00963113334548 /00963113331446.

R.N.

DIPLOMATIE :

## L'UIPA exprime son inquiétude de l'évolution de la situation politico-sécuritaire en Syrie

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exprimé son inquiétude de l'évolution de la situation politico-sécuritaire en République arabe syrienne, qui menace la sécurité et la stabilité du pays. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), rendu public, hier lundi, l'UIPA a dit suivre de près l'évolution de la situation

politico-sécuritaire en Syrie, exprimant «sa préoccupation face à l'aggravation et à l'évolution de cette situation, qui menace la sécurité et la stabilité de la Syrie». Réaffirmant «son soutien aux efforts régionaux et internationaux visant à résoudre la crise syrienne», l'Union a indiqué que «les attaques continues menées par l'ennemi sioniste contre le peuple syrien constituent une violation du

droit international», soulignant «l'impératif d'y faire face pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie». L'UIPA a également appelé à «multiplier les initiatives et les efforts régionaux et internationaux en faveur de l'instauration de la paix et de la sécurité, pour parvenir à une solution politique à la crise syrienne à même de mettre fin à ses répercussions, de rétablir la sécurité et la sta-

bilité en Syrie, et de préserver sa souveraineté». Par ailleurs, elle a réaffirmé son soutien à la République arabe syrienne et au peuple syrien frère, «conformément à ses positions constantes en faveur des causes arabes, dans l'objectif de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, de préserver son unité territoriale et d'assurer la protection de ses peuples».

R.N.

LES PARLEMENTAIRES ALGÉRIENS RÉAGISSENT

# Boualem Sansal est un traître à son pays et à son peuple

*Hamma Chouchen, membre du Conseil de la Nation et représentant du tiers présidentiel, a vivement réagi en qualifiant Boualem Sansal de «grand traître» à son pays et à son peuple. Cette déclaration fait suite à la polémique suscitée par l'attitude de l'écrivain algérien et ses prises de position publiques, notamment vis-à-vis des institutions algériennes.*

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Le parlement de la base orientale a publié un communiqué fermement exprimant sa réponse aux récentes interventions du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie. Hamma Chouchen, dans ses propos, a insisté sur le fait que les véritables enfants de l'Algérie ne trahissent pas leur nation.

Selon lui, Boualem Sansal représente un exemple flagrant de trahison, soutenu par des ennemis de l'Algérie qui l'ont porté au devant de la scène internationale en raison de ses positions critiques vis-à-vis de son pays.

Cette prise de position, selon Chouchen, ne fait qu'alimenter une campagne de déstabilisation en Algérie.

Le député a également rappelé que Boualem Sansal, qui a occupé de hautes fonctions au sein de l'administration algérienne, notamment comme directeur au ministère de l'Industrie, a trahi son pays en obtenant la nationalité française. Bien qu'il ait occupé une position importante en Algérie, ce geste a été interprété comme une démarche de déloyauté,



surtout qu'il a entretenu des liens avec des pays historiquement hostiles à l'Algérie, comme la France et le Maroc. Cela a renforcé les accusations de trahison à son encontre. Dans le communiqué, il est précisé : «Nous, députés du Parlement algérien, représentant les deux chambres et la base orientale, ainsi que la famille révolutionnaire, culturelle, sportive et civile dans toutes ses composantes, exprimons notre soutien absolu et inébranlable aux décisions souveraines de l'État algérien dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne la protection de sa sécurité nationale et la stabilité de son territoire». Les parlementaires ont souligné que l'Algérie, pays fier de son histoire et de son indépendance, ne saurait accepter aucune forme d'ingérence dans ses affaires internes, qu'elle provienne de pays étrangers, d'organisations ou de parlements internationaux. En effet, l'Algérie a, à travers son histoire, montré une détermination sans faille pour préserver son indépendance, sa souveraineté et les droits de son peuple, qu'elle défend contre toute forme d'ingérence extérieure.

Le communiqué met également en

lumière l'opposition totale des parlementaires algériens à l'intervention du Parlement européen et aux prises de position des membres de l'extrême droite française, dont les racines sionistes et l'hostilité envers l'Algérie ne sont plus à prouver. Ces personnalités politiques et médiatiques, selon les parlementaires algériens, nourrissent une rancune de longue date contre l'Algérie et ses institutions. Les parlementaires algériens ont enfin dénoncé avec fermeté toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie, qu'il s'agisse de pressions politiques, économiques ou diplomatiques.

Ils ont souligné qu'il s'agit là de tentatives inacceptables visant à imposer des volontés extérieures sur un pays souverain, en méconnaissance des principes de non-ingérence et de respect de la souveraineté nationale.

L'Algérie, selon eux, est pleinement en droit de prendre ses décisions en toute liberté, en fonction de ses propres intérêts et en toute indépendance, sans subir de pressions extérieures.

H. M.

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

### Boughali à Panama pour participer à la 38<sup>e</sup> session du Parlatino et au 60<sup>e</sup> anniversaire de sa création

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali est arrivé mardi dans la capitale panaméenne, Panama City pour participer à la 38<sup>e</sup> session ordinaire du Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino) et à la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de sa création, a indiqué un communiqué de l'APN. Selon la même source, la participation de l'APN, la première du genre, aux travaux de ce parlement régional en tant que membre observateur, traduit «l'intérêt de l'Algérie à renforcer ses relations avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et à élargir la coopération parlementaire aux niveaux régional et international». Cette participation reflète, par ailleurs, «l'attachement de l'APN à jouer un rôle actif dans les forums parlementaires, au service des intérêts nationaux, et pour renforcer le rôle de l'Algérie dans le concert des nations».

A noter que le «Parlatino» est une des principales organisations régionales dédiées à la coopération parlementaire et à la promotion du dialogue politique entre les pays de la région, constituant une plateforme importante pour échanger les vues et les expériences sur les questions d'intérêt commun.

M. Boughali est accompagné, lors de cette visite, par les députés Rachid Bouamri, Merouane Refice et Ali Moulhi, conclut la même source.

## RECONNAISSANCE DES EFFORTS ALGÉRIENS EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉFUGIÉS

# Le HCR salue l'engagement de l'Algérie dans l'accueil humanitaire

Le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Mazou Raouf, a salué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, et ce, lors de l'audience que lui a accordée le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Marzouk, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, tenue lundi au siège du ministère dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Mazou Raouf en Algérie, «les deux parties ont évoqué la prise en charge des réfugiés et les efforts considérables consentis par l'Algérie pour les accueillir et leur assurer toutes les conditions d'accompagnement nécessaires», a précisé le communiqué.

A cette occasion, M. Marzouk a souligné «l'intérêt majeur accordé par les autorités algériennes à la prise en charge humanitaire des réfugiés», rappelant «le soutien inconditionnel apporté aux réfugiés sahraouis, notamment en matière

d'hébergement, de prise en charge sanitaire et d'enseignement», a ajouté la même source. De son côté, le responsable onusien s'est félicité de «la coordination constante entre les autorités algériennes

et le HCR et d'autres instances internationales activant dans ce domaine», selon le communiqué. M. Mazou Raouf a également salué «la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche

alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)», réaffirmant son «soutien aux efforts des autorités algériennes».



## SOCIÉTÉ

## Installation du nouveau Conseil national de la famille et de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, l'installation des membres du nouveau Conseil national de la famille et de la femme.

Composé de représentants de secteurs ministériels, d'institutions nationales, de la société civile, d'universitaires et d'experts, le Conseil vise «à renforcer les acquis de la famille et de la femme en contribuant à l'élaboration de plans de développement garantissant un environnement social et économique favorable à la famille», a précisé Mme Mouloudji.

A cette occasion, la ministre a souligné «l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer une meilleure prise en charge des questions liées à la famille et à la femme, au vu de leur importance pour la stabilité sociale et le développement national».

Sbaa Fatma-Zohra a été installée nouvelle présidente du Conseil, a annoncé Mme Mouloudji qui a souligné que le Conseil œuvrait «selon une stratégie nationale reposant sur une approche de terrain autour des questions relatives à la promotion des femmes et au soutien et à l'accompagnement de la famille».

Le Conseil, qui constitue une force de proposition par excellence, est chargé «d'élaborer des politiques, des stratégies et des programmes nationaux pour promouvoir la famille et la femme», a relevé la ministre, appelant les membres du Conseil à «mener des études et des recherches sur les mécanismes modernes adoptés dans le monde pour atteindre les objectifs souhaités, notamment en ce qui concerne la promotion et l'autonomisation des femmes sur le plan socioéconomique, notamment les femmes au foyer et en particulier celles des zones rurales, montagneuses, frontalières et sahariennes».

Elle a également souligné l'importance des mécanismes destinés à renforcer l'engagement de ces femmes dans le développement à travers «la formation et le soutien financier pour les différents programmes tracés avec un suivi continu dans le domaine de l'encadrement et de la réalisation de projets ayant un impact économique et social, conformément aux instructions du président de la République visant à lancer le programme de la famille productive».

## PROGRAMME DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

## Première station en service le 20 décembre

Le directeur central au ministère des Ressources en eau, Abdelaziz Arjom, a annoncé que les travaux de mise en œuvre du programme des stations de dessalement d'eau en Algérie avancent à un bon rythme. Il a précisé que la première station sera partiellement mise en service le 20 décembre 2024.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors de son intervention dans l'émission «Invité du matin» sur la première chaîne de la Radio nationale, Arjom a détaillé que ce programme prévoit cinq stations principales de dessalement, qui seront reliées à une vingtaine de wilayas, incluant des zones côtières ainsi que des zones intérieures jusqu'à 150 kilomètres de la côte. Ce projet contribuera à fournir de l'eau potable à un large nombre de citoyens. Il a ajouté que les nouvelles stations, dont la station de dessalement de El Tarf récemment visitée par le ministre des Ressources en eau, visent à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau dans les régions côtières et intérieures. Le responsable a égale-



ment souligné que les travaux avancent conformément au calendrier prévu, avec la participation d'entreprises spécialisées et de bureaux d'études nationaux et internationaux, supervisant l'exécution selon des normes internationales. Il a rappelé que l'État a investi massivement dans ce secteur pour faire face à la pénurie d'eau, notamment en raison de la baisse des niveaux de stockage dans les barrages, certains étant totalement à sec comme

celui de Tiaret, ce qui a poussé le ministère à forer des puits plus profonds pour compenser le manque d'eau. Précédemment, le ministre des Ressources en eau, Tahar Drabia, a confirmé, samedi à El Tarf, que l'entrée en service des stations de dessalement en cours de construction le long de la côte du pays à la fin de l'année 2024 permettra d'améliorer les services d'approvisionnement en eau potable pour les citoyens. C. A.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

## Plus de 100 000 prothèses offertes annuellement en Algérie

Le directeur général de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), Mohamed Mouidi, a affirmé que plus de 100 000 personnes aux besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires en Algérie, dans le cadre des services fournis au titre de la prise en charge de cette catégorie.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), M. Mouidi a souligné qu'«au regard des réalisations accomplies et des services fournis, l'Algérie s'érige en modèle en matière de fourniture de prothèses aux personnes aux besoins spécifiques, soulignant que «plus 100 000 sujets handicapés bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires». L'ONAAPH assure la prise

en charge des différents types de handicap, comme le handicap congénital, après un accident de la route ou de travail et certaines maladies invalidantes, outre les malades bénéficiant de poches médicales et de matelas anti-escarres. 71390 personnes aux besoins spécifiques ont été prises en charge par l'Office depuis le début de l'année 2024, dont 42699 ayant bénéficié de prothèses orthopédiques, 10793 autres d'aides techniques à la marche et 7326 d'aides techniques à l'audition, a-t-il ajouté. Pour M. Mouidi, la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers la garantie de prothèses ou l'accès aux services de réhabilitation, leur facilite la pratique des activités quotidiennes, et fait de l'Office «un acteur principal dans la politique d'insertion socio-professionnelle de cette

frange sociale». M. Mouidi a souligné que l'Office avait connu «un développement important dans le domaine des prothèses, grâce à l'introduction de technologies modernes dans le processus de production afin d'améliorer la qualité des produits et de réduire les délais de livraison», outre le lancement de «nouveaux projets dans le domaine des aides techniques à la marche, tels que le lancement, au cours de cette année, de la fabrication locale de chaises roulantes électriques». Et d'ajouter que des mesures ont été prises pour moderniser les infrastructures de l'Office à travers le territoire national, notamment les espaces d'accueil, en vue d'une prise en charge optimale des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que les unités et centres de production et de pose, les branches et les annexes de proximité dédiées à cet effet.

Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que la politique de prise en charge des bénéficiaires de prothèses et leurs accessoires a connu «une évolution progressive» en Algérie, étant initialement destinée à prendre en charge les invalides de la glorieuse Révolution, avant de connaître un «saut qualitatif» avec la création du Centre national d'appareillage orthopédique relevant de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en 1972, puis la création de l'ONAAPH, en 1988, dans le but de «fournir des services conformes aux normes techniques mondiales dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques».



RÉFORME DU FONCIER AGRICOLE

# Une bonne mesure pour les aviculteurs



**Le président de la Fédération nationale des aviculteurs, Ali Benchaïba, a salué la mesure prise dans le cadre de la réforme du foncier agricole. Selon lui, cette mesure va permettre d'identifier les aviculteurs authentiques et d'investir dans les chambres froides afin de ne pas subir les contrecoups de la spéculation.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**D**ans le sillage de cette réforme, les dernières mesures prises par le Président Tebboune consistent « à décentraliser le foncier agricole et de lutter contre la spéculation des produits agricoles ». Les professionnels de certaines filières comme celle de l'aviculture accueillent avec enthousiasme ces décisions. Pour le président de la FNA « dans la filière avicole, le règlement du fonci-

er permet de résoudre la question de l'identification des aviculteurs et de les régulariser ». Cette mesure va également encourager « les investisseurs à développer leurs projets d'élevage à travers l'attribution des terres agricoles ». Il faut savoir que selon des responsables de cette filière, il y a seulement 20% des vrais professionnels qui exercent dans le domaine et 80% opèrent hors circuit légal et ne sont pas enregistrés dans le registre du commerce. Avec 20.000 éleveurs que compte cette filière, les dernières dispositions prises par les autorités publiques visent à réorganiser le secteur avicole et maintenir le soutien du prix de l'aliment du bétail à 50% soit 3500 DA le quintal d'orge ou de soja principaux ingrédients alimentaires. Ceux qui investissent dans les chambres froides, vont bénéficier d'un allègement fiscal et des aides liées dans le cadre de la loi sur l'investissement récemment promulguées. Mais à condition que ces derniers soient dûment recensés. Et la bataille contre les opérateurs

informels ne fait que commencer à travers l'assainissement du foncier destiné à l'investissement avicole. Le représentant de la fédération estime que cette mesure tombe à pic puisque « des opérateurs se retrouvent sous le coup de la loi sur la spéculation vu que majoritairement les produits sont achetés sans facturation ». Ainsi, il y a des retombées directes sur la filière où le président de la FNA considère que « le stockage dans les chambres froides du poulet congelé va réguler les prix et va stabiliser les tarifs sur la production du poulet frais ». La raison en est que l'investissement en amont dans cette filière aura un impact sur le prix du poulet dont l'Etat souhaite le faire baisser pour les consommateurs. A noter que la production nationale se situe entre 350.000 à 400.000 tonnes par an soit 240 millions de poulets écoulés sur le marché national. Cet indice est loin encore de la moyenne mondiale en termes de productivité malgré des efforts consentis dans ce domaine.

F.A.

LIGNES FERROVIAIRES:

## La modernisation du tronçon El Harrach-El Affroun avancement à un rythme soutenu

PAR RAYAN NASSIM

Les travaux de modernisation du tronçon ferroviaire reliant El Harrach (Alger) et El Affroun (Blida) avancent à un rythme soutenu, a fait savoir un responsable à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), soulignant l'importance de ce projet pour améliorer la fluidité du trafic ferroviaire sur cette ligne.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur central et chargé de la communication à l'Anesrif, Abdelkader Mazar a indiqué que les travaux au niveau du tronçon El Harrach-El Affroun, qui s'étend sur une distance

de 58,5 km, avancent malgré la complexité de l'opération qui se déroule par intermittence, étant effectuée sur une ligne en exploitation et qui connaît un trafic ferroviaire dense, a-t-il dit. Il a précisé que les interventions se font souvent la nuit, en coordination permanente avec l'entreprise d'exploitation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'aménagement du réseau ferroviaire d'Alger et de sa banlieue, sur une distance de 127 km.

Dans le cadre de ce projet, des travaux sont en cours actuellement pour la modernisation du tronçon reliant Birtouta et Boufarik sur une distance de 9 km, du tronçon reliant El Harrach

et Gué de Constantine sur une distance de 7,4 km et du tronçon reliant Blida et Beni Merad, sur une distance de 9,9 km, ajoute M. Mazar.

En outre, le projet prévoit la modernisation des lignes principales au niveau des stations et lignes de service, d'une longueur de 37,6 km, selon le responsable qui a souligné que les travaux comprennent également l'aménagement de la ligne ferroviaire, des traverses bétonnées et du pavé.

Ce projet vise à améliorer les services de transport ferroviaires à Alger et sa banlieue en conférant davantage de fluidité au trafic ferroviaire et en augmentant leur vitesse entre les stations.

R.N.

## TIMIMOUN : 10 milliards DA consacrés à la réalisation de projets énergétiques à l'horizon 2030

Le Président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a annoncé, hier lundi à Timimoun, qu'un programme d'investissement d'une valeur de 10 milliards DA a été consacré à la réalisation de projets énergétiques à l'horizon 2030.

Présidant une séance de travail avec les autorités locales, au siège de la wilaya, M. Adjal a précisé que « ce programme d'investissement est à même d'accompagner la dynamique économique et de développement que connaît la wilaya dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'investissement agricole ».

Il a affirmé, à ce propos, que le groupe était prêt à accompagner tous les investissements agricoles qui apportent une valeur ajoutée à l'économie nationale et contribuent à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire.

Le même responsable a souligné l'importance du projet de raccordement de la wilaya de Timimoun au réseau d'électricité national sur une distance de 700 km, à partir de Hassi R'mel (Laghouat) en passant par Ménéa, dont la réception est prévue pour fin 2026, dans le cadre du renforcement de l'approvisionnement de la wilaya en électricité.

A l'entame de sa visite à Timimoun, M. Adjal a inspecté le projet de réalisation du siège de la direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya, dont le taux de réalisation des travaux a atteint 80%, le projet devant être réceptionné au cours du premier trimestre de l'année prochaine.

Après avoir donné le coup d'envoi du projet de réalisation du magasin de Sonelgaz-services de vente de matériaux et de fournitures de gaz et d'électricité, M. Adjal a affirmé que ce centre commercial contribuera à réduire la distance pour les sociétés de réalisation.

Le P-dg

du groupe Sonelgaz poursuivra, mardi, sa visite dans la wilaya de Timimoun.

## PÉTROLE : Le Brent clôture à 71,83 dollars

Les cours du pétrole ont fait du surplace, lundi, pris dans des vents contraires entre les signes de reprise de l'économie chinoise et dans l'attente de la réunion de l'Opep+, prévue jeudi prochain.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a fini quasiment à l'équilibre (-0,01%), à 71,83 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en janvier a lui pris 0,15%, à 68,10 dollars.

R.N.

INVESTISSEMENT

# M. Moula souligne l'importance de la réunion présidée par le président de la République sur le foncier industriel

*Le président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), Kamel Moula, a souligné, lundi à Alger, l'importance de la réunion présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur le foncier industriel, affirmant que cette rencontre "était extrêmement fructueuse".*

Dans une déclaration à la presse, M. Moula a précisé que "cette réunion était extrêmement fructueuse et a permis d'évoquer les questions économiques en général et, en particulier la question de la stimulation de l'investissement et de la consécration du guichet unique en vue d'assurer un accompagnement de

qualité pour les investisseurs". A cet égard, M. Moula a indiqué que le président de la République avait instruit d'augmenter la cadence des projets d'investissement à travers l'amélioration de la prise en charge des opérateurs économiques, faisant état de l'enregistrement de 10.500 projets au niveau de l'Agence algérienne de pro-

motion de l'investissement (AAPI), parmi lesquels plusieurs sont en cours de concrétisation. Il a relevé que l'objectif est de porter ce chiffre à 20.000 projets tel qu'ordonné par le président de la République, en vue d'augmenter la valeur des exportations et réduire les importations, ajoutant que cet objectif "est à portée de main".

ASSURANCE DES EXPORTATIONS

## La Cagex signe plusieurs protocoles de coopération avec des institutions de différents pays

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) a signé, lundi à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine. La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, Laâziz Faïd, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb. Le premier protocole de coopération a été signé entre la Cagex et la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), par Zohir Laïche, P-dg de la Cagex, et Khalid Khalafalla, pour la SIACE. Ce protocole porte sur la réassurance des crédits déjà garantis par la Cagex, notamment pour les grands risques commerciaux, selon les explications de M. Laïche. Le deuxième protocole a été signé entre la Cagex et la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (Dhaman), por-

tant sur "l'échange d'informations commerciales liées aux marchés et aux opérateurs économiques". En outre, la Cagex a signé d'autres protocoles de coopération avec la Banque saoudienne d'import-export (Saudi EXIM bank), la Banque malaisienne d'import-export (EXIM Bank of Malaysia) et l'Institution omanaise de crédit (Sultanat d'Oman). Un autre protocole de coopération a été paraphé également entre la Cagex et la Banque nigérienne d'import-export (Nexim). Fondée en 1996, la Cagex constitue un élément clé du cadre institutionnel de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Son capital social, s'élevant à 10 milliards DA, est réparti à parts égales entre 10 actionnaires, incluant des banques, des compagnies d'assurance publiques et le Trésor public.

### 35 milliards de dollars : valeur de l'assurance des exportations par les membres de Aman

Dans une déclaration à cette occasion, le secrétaire général de l'Union Aman, Khalid Khalafalla, a révélé l'augmentation continue du chiffre d'affaires des crédits commerciaux dans les pays membres de l'OCI. "En 2023, le chiffre d'affaires des membres de l'Union a atteint près de 50 milliards de dollars en assurances", a-t-il précisé. Le responsable a précisé que la majeure partie de ce montant, "soit 35 milliards de dollars, concerne l'assurance des exportations", affirmant que "ces chiffres sont encourageants". "Nous aspirons à augmenter davantage ce chiffre d'affaires en 2024 et

2025 avec l'adhésion de nouveaux membres", a-t-il dit. Fondée en 2009, l'Union "Aman" est un forum professionnel réunissant des sociétés d'assurance et de réassurance conte les risques commerciaux et non commerciaux dans les pays membres de l'OCI. Son objectif est d'unifier les efforts et de promouvoir un cadre commun pour ces institutions. La Cagex en est un membre fondateur. Les travaux de l'Assemblée générale, qui se tiennent sous le thème "Renforcer l'assurance crédit et le commerce en Afrique et dans les pays arabes et islamiques", offrent l'opportunité d'échanger des connaissances, de renforcer les partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, selon les organisateurs. Il s'agit pour les participants de rechercher des moyens de renforcer la coopération régionale en vue d'assurer la durabilité dans le monde, d'étudier le rôle de l'assurance crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que l'importance de l'information crédit dans l'atténuation des risques et l'amélioration des processus de recouvrement des créances commerciales. Le programme de cette assemblée générale comprend plusieurs sessions et groupes de travail qui examineront divers sujets liés à l'assurance des risques commerciaux, à la coopération internationale, au rôle de l'assurance crédit dans le soutien aux ODD et au potentiel du commerce arabo-africain.

TOURISME

## La ministre du Tourisme visite les stands de l'Algérie au Salon de Milan des arts et des métiers

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Horia Madahi, a visité les différents stands des artisans algériens participants à la 28e édition du Salon international des arts et métiers de Milan, en Italie, selon un communiqué publié lundi par le ministère. Le communiqué précise que Madame Madahi, lors du deuxième jour de la manifestation, a visité les stands des artisans algériens, accompagnée de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, du consul général d'Algérie à Milan et de responsables du secteur. À cette occasion, la ministre a insisté sur l'importance de prêter une attention particulière à l'aspect esthétique et créatif des produits des artisans, soulignant qu'ils sont les ambassadeurs de l'Algérie aux yeux des visiteurs italiens et étrangers du salon. Elle a également souligné la nécessité de mettre en valeur les produits de l'artisanat. La ministre a également insisté sur l'importance de la certification des produits artisanaux de qualité avec des labels d'authenticité et de qualité, dans le cadre des mesures prises pour promouvoir et préserver l'artisanat. Dans ce même contexte, Mme Madahi a salué le niveau atteint par les produits des artisans, comme la bijouterie en corail, la poterie, les vêtements traditionnels féminins, les produits en bois et la fabrication de tapis, soulignant que cela nécessite de transmettre les compétences dans ces métiers afin de garantir leur pérennité et de les préserver de l'extinction. Elle a aussi abordé l'activité d'extraction des huiles naturelles, indiquant qu'elle nécessite un accompagnement des artisans impliqués afin de faciliter l'exportation de leurs produits, ajoute le même communiqué. Par ailleurs, la ministre a appelé les membres de la communauté nationale résidant en Italie, en marge du salon, à « promouvoir l'image touristique de l'Algérie à travers des initiatives et projets touristiques concrets », en assurant qu'ils bénéficieront du soutien et de l'accompagnement du secteur, conformément au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance à la diaspora. Elle a précisé que cette participation s'inscrit dans le cadre de la volonté du président de la République de renforcer les liens historiques d'amitié entre l'Algérie et l'Italie, ainsi que de développer les relations bilatérales dans divers domaines, notamment l'économie, y compris l'artisanat. Elle a également salué les compétences et talents des membres de la communauté algérienne en Italie, particulièrement dans le domaine touristique. La ministre a encouragé les membres de la diaspora à « proposer des projets touristiques d'investissement, seuls ou avec des partenaires italiens », particulièrement dans le sud du pays, qui bénéficie d'un « intérêt particulier » de la part du président de la République. De leur côté, les membres de la diaspora ont exprimé leur volonté de contribuer à cette dynamique et au « développement de l'économie nationale », soulevant plusieurs points de discussion, tels que « l'accompagnement pour obtenir des matières premières pour les produits artisanaux » ainsi que « l'accompagnement et la formation dans les métiers du tourisme », selon la même source.

# VIH et sida : problème mondial de santé publique

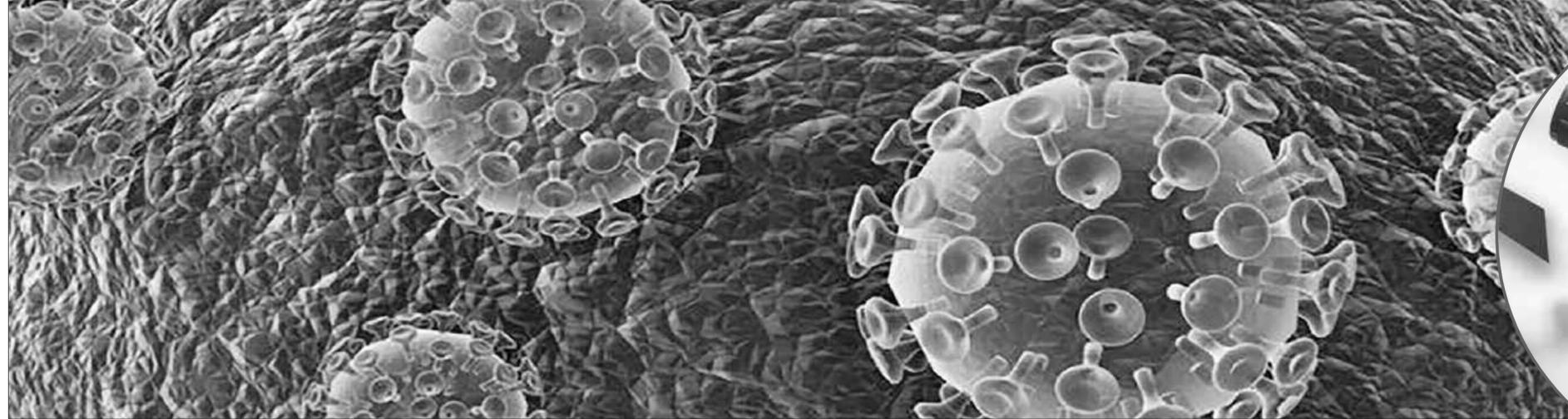
*Le VIH reste un problème majeur de santé publique à l'échelle mondiale, qui a entraîné jusqu'ici 40,4 millions [32,9 à 51,3 millions], et connaît une transmission continue dans tous les pays du monde ; dont certains signalent une tendance à la hausse des nouvelles infections alors qu'elles étaient auparavant en baisse.*

On estimait à 39,0 millions [33,1 à 45,7 millions] le nombre de personnes vivant avec le VIH à la fin de 2022, dont plus des deux tiers (25,6 millions) dans la Région africaine de l'OMS. En 2022, 630 000 personnes [480 000 à 880 000] sont mortes de causes liées au VIH et 1,3 million [1,0 à 1,7 million] de personnes ont contracté le VIH.

Il n'existe pas de moyen de guérir l'infection à VIH. Cependant, grâce à l'accès à une prévention, à un diagnostic, à un traitement et à des soins efficaces, y compris pour les infections opportunistes, l'infection à VIH est devenue une pathologie chronique qui peut être prise en charge avec la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé.

L'OMS, le Fonds mondial et l'ONUSIDA ont tous des stratégies mondiales de lutte contre le VIH alignées sur les cibles 3,3 des ODD visant à mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030.

D'ici 2025, 95 % de toutes les personnes vivant avec le VIH



(PVVIH) doivent avoir un diagnostic, 95 % d'entre elles doivent suivre un traitement antirétroviral (TAR) salvateur et 95 % des PVVIH sous traitement doivent obtenir une suppression de la charge virale tant pour améliorer leur état de santé que pour réduire la transmission ultérieure du VIH. En 2022, ces pourcentages étaient respectivement de 86 % [73->98 %], 89 % [75 à >98 %] et 93 % [79 à >98 %].

Si l'on considère l'ensemble des PVVIH, 86 % [73->98 %] connaissent leur statut, 76 % [65-89 %] recevaient un traitement antirétroviral et 71 % [60-83 %] avaient obtenu une suppression de la charge virale.

## Vue d'ensemble

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est une infection qui attaque le système immunitaire de l'organisme. Le stade le plus avancé de l'infection à VIH est le

syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Le VIH cible les globules blancs, affaiblissant le système immunitaire, et rendant les personnes touchées plus susceptibles de contracter certaines maladies comme la tuberculose, les infections et certains cancers. Le VIH se transmet par les liquides corporels d'une personne infectée, y compris le sang, le lait maternel, le sperme et les sécrétions vaginales. On ne peut pas être infecté par les contacts tels qu'un baiser, une étreinte ou le partage de nourriture. Il peut aussi se transmettre de la mère à l'enfant. Le VIH peut être traité et évité par le traitement antirétroviral (TAR). Non traité, il peut évoluer vers le sida, souvent après de nombreuses années. L'OMS définit désormais l'infection à VIH à un stade avancé comme la présence d'une numération des CD4 inférieure à 200 cellules/mm3 ou d'un stade clinique 3 ou 4 de l'OMS chez les adultes et

les adolescents. Tous les enfants séropositifs âgés de moins de 5 ans sont considérés comme ayant une infection à VIH à un stade avancé

## Signes et symptômes

Les symptômes induits par le VIH varient en fonction du stade de l'infection.

La maladie se propage plus facilement au cours des premiers mois suivant l'infection initiale, mais de nombreuses personnes ignorent leur situation jusqu'à des stades plus avancés. Au cours des premières semaines suivant l'infection, les personnes peuvent ne pas présenter de symptômes. D'autres peuvent avoir un syndrome grippal, notamment :

Fièvre, céphalées, éruption cutanée, maux de gorge. À mesure que l'infection affaiblit peu à peu le système immunitaire, d'autres signes et symptômes peuvent apparaître :

Lymphadénopathie, amaigrissement, fièvre, diarrhée, toux... En l'absence de traitement, les personnes infectées par le VIH peuvent aussi développer de graves maladies : Tuberculose, cryptococcose, infections bactériennes graves, cancers tels que le lymphome et le sarcome de Kaposi. Le VIH provoque l'aggravation d'autres infections, comme l'hépatite C, l'hépatite B et la varicelle simienne.

## Transmission

Le VIH peut se transmettre par l'échange de liquides corporels provenant de personnes vivant avec le VIH comme le sang, le lait maternel, le sperme et les sécrétions vaginales. Il peut aussi se

transmettre de la mère à l'enfant pendant la grossesse et lors de l'accouchement. On ne peut être infecté par les contacts de la vie courante tels que baiser, étreinte, poignée de main ou partage d'objets personnels, d'eau ou de nourriture.

Il est important de noter que les personnes vivant avec le VIH qui suivent un traitement antirétroviral et dont la charge virale est supprimée ne transmettent pas le virus à leurs partenaires sexuels. Il est donc essentiel d'assurer un accès précoce au traitement antirétroviral et un soutien visant à maintenir les patients sous traitement non seulement pour améliorer la santé des personnes vivant avec le VIH, mais aussi pour prévenir la transmission du virus.

## Facteurs de risque

Parmi les comportements et les situations qui accroissent le risque de contracter une infection à VIH, figurent :

les rapports anaux ou vaginaux non protégés ;  
la présence d'une autre infection sexuellement transmissible (IST) – syphilis, herpès, chlamydie, gonorrhée ou vaginose bactérienne par exemple ;

les comportements sexuels faisant intervenir un usage nocif de l'alcool et la consommation de drogues ;

le partage, lors de l'injection de drogues, d'aiguilles, de seringues, d'autres matériels d'injection ou de solutions contaminés ; les injections, les transfusions sanguines à risque, les greffes de tissus, les actes médicaux qui amènent à couper ou percer la peau dans des

conditions non stériles ; et les piqûres d'aiguille accidentelles, notamment chez les agents de santé.

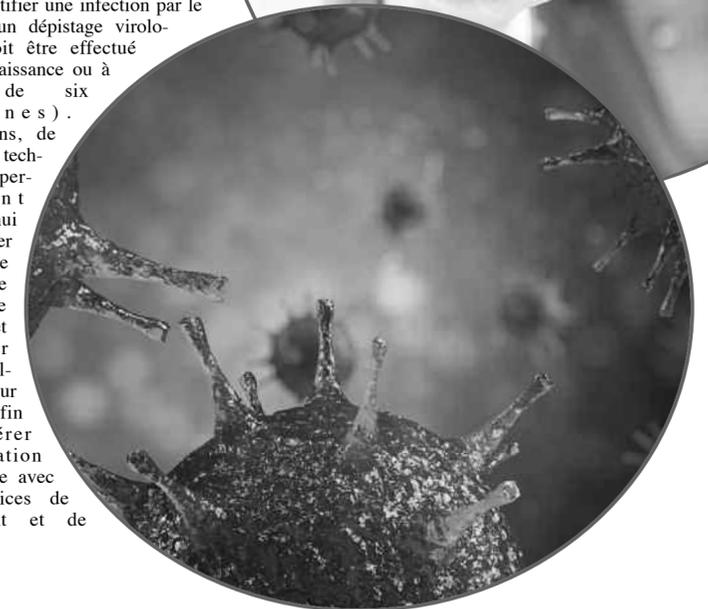
## Diagnostic

Le VIH peut être diagnostiqué au moyen de tests de diagnostic rapide qui donnent des résultats le jour même, ce qui facilite grandement le diagnostic précoce et les liens avec le traitement et les soins. On peut également utiliser un autotest de dépistage du VIH pour se tester soi-même. Il n'existe cependant aucun test qui puisse, à lui seul, établir un diagnostic positif définitif de VIH. Des tests de confirmation sont requis, effectués par un agent de santé ou un travailleur communautaire qualifié et formé dans un centre communautaire ou un dispensaire. L'infection par le VIH peut être détectée avec une grande précision à l'aide de tests préqualifiés par l'OMS dans le cadre d'une stratégie et d'un algorithme de dépistage approuvés au niveau national. La plupart des tests de dépistage du VIH les plus courants détectent les anticorps produits par la personne infectée dans le cadre de sa réponse immunitaire contre le virus. Le plus souvent, les anticorps contre le VIH sont produits par l'organisme dans les 28 jours suivant l'infection. Pendant cette période que l'on appelle « fenêtre sérologique », une personne infectée présente de faibles niveaux d'anticorps qui ne peuvent pas être détectés par de nombreux tests rapides, mais peut transmettre l'infection à autrui. Pendant ce temps, les gens sont dans la période dite fenêtre où ils ont de faibles niveaux d'anticorps qui ne peuvent pas être détectés par

de nombreux tests rapides, mais peuvent transmettre le VIH à d'autres. Les personnes qui ont récemment été exposées à un risque élevé et dont le test est négatif peuvent effectuer un autre test après 28 jours.

Après un diagnostic positif, il convient d'effectuer un nouveau test avant de commencer le traitement et les soins afin d'exclure toute erreur de dépistage ou de notification. Si le dépistage chez l'adolescent et l'adulte est désormais simple et efficace, il n'en va pas de même pour l'enfant né de mère séropositive. Avant l'âge de 18 mois, le test rapide de détection des anticorps n'est pas suffisant pour identifier une infection par le VIH et un dépistage virologique doit être effectué (dès la naissance ou à l'âge de six semaines).

Néanmoins, de nouvelles techniques permettent aujourd'hui de réaliser ce type de test sur le lieu de soins et d'obtenir les résultats le jour même afin d'accélérer l'orientation appropriée avec les services de traitement et de soins.



## PRÉVENTION

# Le VIH est une maladie évitable

*On peut réduire le risque d'infection par le VIH avec les démarches de prévention suivantes : l'utilisation du préservatif masculin ou féminin pendant les rapports sexuels.*

**L**e dépistage du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles ; la circoncision masculine médicale volontaire ; et les services de réduction des effets nocifs pour les consommateurs de drogues par injection. Les médecins peuvent suggérer des médicaments et des dispositifs médicaux pour aider à prévenir le VIH, notamment : les antirétroviraux, y compris la prophylaxie préexposition par voie orale et les produits à longue durée d'action ; les anneaux vaginaux de dapivirine ; et le cabotégravir injectable à longue durée d'action.

Les antirétroviraux peuvent également être utilisés pour empêcher la transmission mère-enfant du VIH. Les personnes vivant avec le VIH qui sont sous TAR et qui ne présentent aucun signe du virus dans le sang ne transmettront pas le virus à leurs partenaires sexuels. L'accès au dépistage et au TAR est un élément important de la prévention du VIH.

**Traitement**

Il n'existe pas de moyen de guérir l'infection à VIH. Elle est traitée à l'aide de médicaments antirétroviraux, qui empêchent le virus de se répliquer dans l'organisme.

À l'heure actuelle, le TAR ne guérit pas de l'infection à VIH, mais permet au système immunitaire de la personne infectée de se renforcer, leur permettant ainsi de combattre d'autres infections.

Actuellement, le TAR est un traitement à vie qui doit être pris tous les jours. Il réduit la quantité de virus dans l'organisme, ce qui met fin aux symptômes et permet aux personnes touchées de vivre une vie pleine et saine. Les personnes vivant avec le VIH qui sont sous TAR et qui ne présentent aucun signe du virus dans le sang ne transmettront pas le virus à leurs partenaires sexuels.

Les femmes enceintes vivant avec le VIH doivent avoir accès au TAR et prendre ce traitement dès que possible.

Cela protège la santé de la mère et aide à prévenir la transmission du VIH au fœtus avant la naissance ou au nourrisson par le lait maternel. L'administration de médicaments antirétroviraux aux personnes séronégatives au VIH peut prévenir la mala-



die. Lorsqu'ils sont administrés avant une exposition possible au VIH, il s'agit d'une prophylaxie préexposition (PrEP), et lorsqu'ils sont administrés après une exposition, il s'agit d'une prophylaxie postexposition (PPE). On peut utiliser la PrEP ou la PPE lorsque le risque de contracter le VIH est élevé ; demander conseil à un clinicien avant d'envisager ces types de traitement.

L'infection à VIH à un stade avancé est un problème persistant dans la riposte au VIH.

L'OMS apporte un appui aux pays afin qu'ils mettent en place l'ensemble de soins pour le VIH à stade avancé, afin de réduire la maladie et les décès. De nouveaux médicaments anti-VIH et des traitements de courte durée pour les infections opportunistes comme la cryptococcose sont en cours de développement et pourraient à l'avenir changer la façon dont les gens prennent les TAR et les traitements préventifs, y compris l'accès aux formulations injectables.

**Action de l'OMS**

Les stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030 guident le secteur de la santé dans la mise en œuvre d'actions stratégiques ciblées pour atteindre les objectifs consistant à mettre fin au sida, aux hépatites virales B et C et aux infections sexuellement transmissibles d'ici à 2030. Ces stratégies recommandent des mesures communes et

des actions nationales ciblant des maladies particulières, appuyées elles-mêmes par l'action de l'OMS et de ses partenaires. Elles tiennent compte des évolutions épidémiologiques, technologiques et tendancielles des années précédentes, favorisent l'apprentissage par-delà les différentes maladies concernées et ouvrent des possibilités pour tirer parti des innovations et créer de nouvelles connaissances en vue de répondre efficacement à

ces maladies. Elles appellent à engager des actions précisément ciblées bénéficiant aux personnes les plus touchées et à risque, pour chaque maladie, en veillant à combattre les inégalités.

Elles encouragent les synergies dans le cadre de la couverture sanitaire universelle et des soins de santé primaires et contribuent à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**PUBLICITÉ**

BOUMERDES

## Lancement des travaux de raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2 au barrage Taksebt

Les travaux de raccordement de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Djinet 2 (est de Boumerdès) à la conduite principale du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ont été lancés, lundi, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Ce projet vise le raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2, dont les travaux seront bientôt achevés, au système de transfert d'eau du barrage Taksebt, en provenance de Tizi-Ouzou, via les wilayas de Boumerdès et d'Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité ADE, Hedhoum Youcef.

Ces travaux de raccordement à la conduite de transfert principale du barrage Taksebt, d'un diamètre de 2.000 mm, « vont se poursuivre durant cinq jours », a-t-il ajouté, précisant qu'ils « seront à l'origine d'une perturbation dans la distribution d'eau potable dans 18 communes de Boumerdès, tout au long de cette période ».

Pour remédier à cette situation, une trentaine de camions dotés de citernes ont été mobilisés pour approvisionner les citoyens en eau potable à la



période indiquée, selon la même source.

Le projet en question englobe une SDEM d'une capacité de traitement de 300.000 m<sup>3</sup> d'eau/jour, avec des conduites de transfert et de raccordement, en plus de la réalisation d'un projet structurel portant sur deux réservoirs d'eau d'une capacité de 50.000 m<sup>3</sup> chacun, dont l'un à Hamadna et l'autre au lieu dit Ghicha de la commune de Bordj-Ménail.

La 1<sup>re</sup> phase d'exploitation de ce projet permettra l'approvisionnement en eau potable des wilayas de Boumerdès, Alger et une partie de Tizi-Ouzou.

La mise en service de ce projet « vital » va « contribuer à consacrer la sécurité hydrique et à couvrir les besoins en eau de différents projets de développement, tout en mettant un terme définitif aux coupures et aux perturbations dans la distribution d'eau potable », selon la même source.

NAÂMA

## L'importance des applications d'intelligence artificielle dans la promotion de la langue arabe soulignée

Le président du Haut Conseil de la langue arabe, Saleh Belaïd, a mis en exergue, lundi à Naâma, l'importance de recourir aux technologies modernes et aux applications d'intelligence artificielle pour la diffusion et la promotion de la langue arabe.

Dans son intervention, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des institutions spécialisées dans l'essor de la langue arabe", le professeur Belaïd a souligné que l'ancrage de la dimension civilisationnelle de la langue arabe et la mise en valeur de ses trésors nécessitent des efforts concertés.

Il a insisté sur le soutien des linguistes et des spécialistes en informatique pour développer des logiciels, des plateformes éducatives spécialisées, des systèmes d'apprentissage virtuels, des applications de traduction automatique, pour généraliser leur utilisation dans la création d'encyclopédies, de dictionnaires, ainsi que dans l'ensei-

gnement et la formation.

Il a précisé que le Haut Conseil de la langue arabe s'appuie sur des techniques de numérisation et des applications technologiques spécialisées en traduction pour ses projets de recherche. A cet égard, il a mentionné la participation d'une équipe d'experts algériens composée de plus de 120 chercheurs à l'élaboration du Dictionnaire historique de la langue arabe, supervisé par l'Académie de la langue arabe de Sharjah (Emirats arabes unis), un ouvrage monumental de 127 volumes. De son côté, le chercheur Abdelnasser Bouali de l'université de Tlemcen a souligné que l'essor de la langue arabe et son renforcement parmi les langues mondiales nécessitent l'utilisation des technologies modernes pour développer les sciences du langage, ainsi qu'une contribution accrue des chercheurs pour concrétiser des projets en lien avec cette dynamique.

D'autres interventions ont mis en lumière la nécessité de renforcer le rôle des académies linguistiques et des institutions spécialisées pour élaborer des brevets, des théories linguistiques et former des équipes de recherche universitaires sous forme d'incubateurs. Ces équipes devraient réaliser des projets de recherche scientifique suivis et exécutés dans des délais précis.

Ce colloque a été organisé par l'Institut de littérature et langues du Centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma, dans le cadre du Mois de la langue arabe, qui se prolonge jusqu'à la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre. Il a offert aux enseignants spécialisés et aux étudiants universitaires l'occasion de mettre en lumière les stratégies modernes d'enseignement et leur efficacité dans l'apprentissage de la langue arabe à différents niveaux éducatifs.

TRANSPORT

## Lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Tiaré-Tissemsilt

Le lancement officiel du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tiaré et Tissemsilt, sur une distance de 63,5 km, a eu lieu, lundi dans la commune de Tissemsilt.

Cette ligne s'inscrit dans le cadre d'un projet global de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant les wilayas de Relizane, Tiaré et Tissemsilt sur une longueur totale de 185 km.

Ce projet inclut la construction de plusieurs ouvrages d'art et doit être achevé dans un délai de 20 mois, selon les explications fournies par un cadre de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires.

Une fois mise en service, cette ligne permettra aux trains de transporter marchandises et passagers à une vitesse maximale de 160 km/h.

Lors de son intervention, à l'occasion d'une cérémonie, en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des cadres de la même agence, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, a donné des instructions aux responsables du projet pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin d'assurer sa réalisation dans les délais contractuels.

Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à désenclaver la wilaya de Tissemsilt.

Il contribuera, une fois opérationnel, à créer une dynamique, en servant de trait d'union entre le nord et le sud du pays.

Il a ajouté que ce projet d'envergure, structurant et stratégique, ouvrira des perspectives prometteuses pour le développement de la wilaya, notamment grâce à la dynamique que connaissent divers secteurs, tels que les travaux publics avec l'aménagement des routes, et l'industrie avec la mise en place de zones industrielles et des cinq zones d'activités.

CONSTANTINE

## Fermeture du tunnel de Djebel El-Ouahch

Le Centre de communication routière, affilié à la Gendarmerie nationale "Tariqi", a annoncé, ce lundi, la fermeture du tunnel de Djebel El-Ouahch, situé dans la wilaya de Constantine.

Selon un communiqué du Centre "Tariqi", la fermeture du tunnel de Djebel El-Ouahch sera temporaire, à partir de lundi, à partir de 19 heures jusqu'à 7 heures du matin chaque jour.

Le communiqué précise également que la réouverture du tunnel aura lieu une fois les travaux de maintenance du système de ventilation périodique terminés. La circulation de tous les véhicules sera détournée via la route de contournement du tunnel de Djebel El-Ouahch.

À cet égard, la Gendarmerie nationale rappelle aux usagers de la route de réduire leur vitesse à l'approche de la zone de déviation de la circulation.

MAROC

# Akhannouch renforce l'oligarchie et aggrave la crise sociale

*Le journal français Le Monde a évoqué, dans un récent article, des pratiques « controversées » du chef du Gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, qui alimentent les inquiétudes concernant l'hégémonie de l'oligarchie sur la vie politique au Maroc, à travers des nominations « douteuses » au sein du Gouvernement et des institutions lors d'un récent remaniement.*

**L**e Monde a noté qu'Akhannouch a procédé à la nomination de personnalités liées à son holding « Akwa Group » à des postes clés, renforçant ainsi l'influence de son groupe économique et suscitant des interrogations sur l'indépendance des institutions et leur capacité à accomplir leurs missions sans l'interférence de ces gens de l'argent et du pouvoir. Le journal a affirmé que ces nominations ont provoqué une vive polémique,

notamment la désignation de Mohamed Saâd Barada comme nouveau ministre de l'Éducation, malgré l'inexpérience totale dans le domaine éducatif ou dans les fonctions gouvernementales. Il a ajouté que Barada, homme d'affaires ayant construit sa fortune dans l'industrie du chocolat, est un proche d'Akhannouch depuis les années 1980. Il siège depuis 2019 au conseil d'administration d'Afriquia Gaz, filiale du groupe Akwa détenu par la famille

Akhannouch. Cette nomination, a noté le journal, illustre l'influence accrue de l'argent sur les décisions de l'État.

Le Monde a également souligné que ce « clientélisme » est bien visible également dans les désignations d'Amin Tahraoui, un ancien cadre du groupe Akwa, comme ministre de la Santé, ainsi que celle de Wafa Jamali, ancienne employée du même groupe, à la tête de l'Agence de soutien social.

Cette agence, qui gère des aides dépassant les deux milliards d'euros destinées aux couches vulnérables, pourrait, selon Le Monde, devenir un instrument électoral à l'approche des législatives.

Le journal a affirmé que ces pratiques témoignent d'une « mainmise oligarchique sur l'exécutif, suscitant de vives critiques de l'opposition qui considère ces nominations comme un grave dévoiement des principes de transparence et d'intégrité censés régir la vie politique. Ces pratiques renforcent la prééminence des intérêts personnels sur

les institutions de l'État ». En outre, Le Monde a rappelé que ces « mauvaises habitudes » de la vie politique marocaine rappellent les accusations de complicité entre les élites politiques et économiques qui ont secoué le pays en 2011. Le journal a averti que le danger de la corruption et des conflits d'intérêts est devenu encore plus manifeste avec ce remaniement ministériel.

Sur le plan social et économique, Le Monde a noté que la situation au Maroc ne cesse de se dégrader. Les rapports indiquent une augmentation significative du coût de la vie, un taux de chômage élevé et un endettement accru des ménages.

Le journal a conclu que le Gouvernement Akhannouch fait face à des difficultés majeures pour honorer ses promesses, ce qui le place devant un test populaire difficile lors des prochaines élections, dans un climat de préoccupations croissantes quant à une aggravation continue de la crise sociale.

SYRIE

## Guterres appelle à la cessation immédiate des hostilités

Le chef de l'Onu, Antonio Guterres, « alarmé par la récente escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie », qui a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, a appelé, lundi, à une « cessation immédiate des hostilités », selon son porte-parole.

« Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités », a ajouté Stéphane Dujarric. « Les Syriens subissent ce conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang », a-t-il insisté.

Au 30 novembre, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idleb et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié d'enfants, soit « une forte augmentation en comparaison aux 14.000 personnes » recensées le 28 novembre, a indiqué, lundi le bureau des Affaires humanitaires de l'Onu (Ocha), soulignant une situation très évolutive.

« Inquiétant. Des dizaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer », a d'ailleurs commenté sur X le patron d'Ocha, Tom Fletcher. « Des services critiques interrompus ; des femmes, des hommes et des enfants craignant pour leur sécurité », a-t-il ajouté.

Les opérations humanitaires de l'Onu et

de ses partenaires ont dû être « largement suspendues » dans certaines zones d'Alep, d'Idleb et de Hama, a précisé Stéphane Dujarric, notant l'impossibilité d'accéder notamment aux entrepôts où l'aide humanitaire est stockée.

« Cela a provoqué de graves perturbations pour l'accès de la population à une aide vitale », a-t-il ajouté, assurant que l'Onu était déterminée à rester sur place pour assurer sa mission d'assistance humanitaire. Il s'est également inquiété de l'aggravation de la situation sanitaire, notamment « en raison de la présence de corps non enterrés et du manque d'eau potable ». La Syrie vit déjà l'une des pires crises humanitaires

au monde, avec 16,7 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire et 7 millions de déplacés, a-t-il rappelé.

LIBAN

## 9 martyrs dans des frappes sionistes

Au moins 9 personnes sont tombées en martyrs dans des frappes sionistes sur deux villages du sud du Liban lundi soir, a annoncé le ministère de la Santé, les attaques les plus meurtrières depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu la semaine dernière. « Une frappe de l'ennemi sioniste sur le village de Haris a fait cinq martyrs et en a blessé deux, selon un premier bilan », a déclaré le ministère dans un communiqué, ajoutant qu'une autre sur Tallousa « a fait quatre martyrs et en a blessé une ».

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a dénoncé, lundi, la « violation flagrante » du cessez-le-feu par l'entité sioniste, après que des frappes sionistes ont visé un poste de l'armée et un village frontalier.

Dans un communiqué, M. Berri, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations ayant conduit à la trêve, a affirmé que l'entité sioniste avait violé à « au moins 54 reprises » l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre.

Il a appelé le comité chargé de superviser la trêve « à entamer urgemment son action et contraindre » l'entité sioniste à « arrêter ses violations et à se retirer » du territoire libanais. Plusieurs frappes sionistes ont visé le Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

GHAZA

## Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, ce mardi, dans des bombardements aériens de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste sur la rue principale de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza, précise Wafa, relevant que les victimes étaient en train d'inspecter leurs maisons. D'autres Palestiniens sont tombés en martyrs et certains ont été blessés dans un bombardement par les forces d'occupation d'un immeuble résidentiel de quatre étages, au sud de la ville de Ghaza, tandis que des appels ont été lancés pour secourir les personnes coincées sous les décombres, ajoute la même source. Au sud de la bande de Ghaza, un

Palestinien est tombé en martyr dans le bombardement par l'armée sioniste de la ville d'Al-Nasr, au nord-est de Rafah, souligne également Wafa qui fait état de publications de l'occupant sioniste sur les réseaux sociaux appelant les Palestiniens du nord de la ville de Khan Younes à quitter cette région.

Dans ce contexte, Wafa rappelle que les Palestiniens ont été contraints de quitter leurs domiciles des dizaines de fois, à la recherche d'un endroit sûr pour se protéger des massacres perpétrés par les forces d'occupation sionistes. Toutefois, l'occupant sioniste n'a épargné aucun endroit dans l'enclave palestinienne qu'il ne cesse de cibler et de bombarder, y compris des hôpitaux, des écoles et des institutions des Nations unies transformées en centres d'hébergement pour les personnes déplacées. La « zone dite

humanitaire » manque d'infrastructures et ne dispose pas d'eau ou de services, en plus d'être confrontée à des crises sanitaires et environnementales ainsi qu'à la propagation de maladies et épidémies. Les personnes déplacées souffrent du manque de moyens de communication et de transport, en raison du manque de carburant et rencontrent également de graves difficultés pour transporter les personnes âgées et les malades. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.466 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.358 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

R. I. /Agences

R. I. /Agences

À CAUSE DES OTAGES À GHAZA

# Trump montre menace d'un enfer au Moyen-Orient !

*Le président élu américain, Donald Trump, a montré les crocs, lundi soir, et a menacé d'apporter un véritable "enfer" au Moyen-Orient si le Hamas ne libérait pas les otages qu'il détient actuellement dans la bande de Ghaza.*

Cette déclaration intervient dans un contexte de tensions croissantes entre les États-Unis et le groupe islamiste palestinien, alors que les négociations de libération d'otages et de cessez-le-feu sont en cours, notamment à travers des médiations internationales.

Dans un message publié sur son compte officiel sur la plateforme Truth Social, Donald Trump a exprimé son mécontentement face à la situation des otages détenus par le Hamas. Il a déclaré : « *Tout le monde parle des otages qui sont détenus contre la volonté du monde entier au Moyen-Orient, mais tout cela n'est que des paroles, il n'y a aucune action !* » Trump s'est emporté contre l'inaction des acteurs internationaux, dénonçant une absence de réponse concrète à ce problème humanitaire qui dure depuis plusieurs mois.

Le ton de Trump s'est durci lorsqu'il a précisé que si les otages n'étaient pas libérés avant le 20 janvier 2025, date à laquelle il devrait prendre officiellement ses fonctions de président des États-Unis, le monde serait confronté à un chaos d'une ampleur inédite dans la région. Selon lui, « *il y aura un enfer à payer au Moyen-Orient* » si le Hamas ne se conforme pas à cette exigence de libération. Cette menace d'intervention radicale s'inscrit dans le cadre de la posture plus agressive qu'il a toujours adoptée vis-à-vis de ce conflit.

Il a continué : « *Les responsables recevront des frappes plus sévères que celles infligées à quiconque dans l'histoire des États-Unis. Libérez les otages maintenant.* » Trump semble, à travers ces propos, s'engager à exercer une pression maximale sur le groupe terroriste, promettant une réaction bien plus violente qu'aucune autre dans l'histoire américaine.

Cette déclaration intervient dans un contexte tendu où le Hamas continue de détenir un nombre important d'otages israéliens et étrangers. Trump n'a pas mâché ses mots en annonçant la manière dont les responsables du Hamas et de ses alliés régionaux seraient traités en cas de non-libération des otages dans les délais impartis.

## Contexte du conflit et situation des otages

Il convient de rappeler que la situation à Ghaza s'est considérablement dété-



riorée au fil des mois. Depuis le mois d'octobre 2023, la guerre entre Israël et le Hamas a fait des milliers de victimes parmi les civils palestiniens, et des centaines d'Israéliens ont été capturés et enlevés par le groupe militant. Le Hamas a récemment annoncé que 33 otages israéliens, qu'il détient, ont perdu la vie à la suite des attaques israéliennes contre Ghaza. La plupart de ces otages auraient été tués lors des frappes israéliennes visant des cibles militaires et des infrastructures stratégiques à Gaza, provoquant des dommages collatéraux.

Le Hamas a également publié une vidéo sur ses plateformes en ligne dans laquelle il fait état des pertes humaines subies par ses otages israéliens. La vidéo est accompagnée de commentaires de hauts responsables du Hamas accusant le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu d'être responsable de la disparition de certains otages, qu'ils appellent les « *victimes de l'intransigeance de Netanyahu* ».

Ces événements ont fait augmenter les tensions dans la région, et les proches des otages israéliens ont demandé aux autorités internationales et à l'administration américaine d'intervenir afin d'obtenir un échange de prisonniers. Il est à noter que ce type de négociation s'est intensifié ces dernières semaines, en particulier avec l'implication de l'Égypte et du Qatar dans des négociations indirectes entre Israël et le

Hamas, visant à établir une trêve temporaire pour permettre la libération de certains otages.

## Réactions et implications de la menace de Trump

La menace de Trump s'inscrit dans un contexte où les États-Unis continuent de soutenir fermement Israël dans son conflit avec le Hamas. Donald Trump a toujours été un allié de Tel Aviv, et ses déclarations ne font que renforcer l'idée d'une politique américaine plus agressive à l'égard de ce groupe islamiste et de ses soutiens régionaux. Toutefois, ces propos risquent d'exacerber encore davantage les tensions entre les États-Unis et les nations arabes, qui ont souvent critiqué l'approche unilatérale de Washington dans ce conflit.

À travers cette déclaration, Trump envoie un message clair, non seulement à l'égard du Hamas, mais aussi aux alliés régionaux de ce groupe, en particulier l'Iran et le Hezbollah, qu'il est prêt à utiliser tous les moyens pour faire pression et aboutir à la libération des otages. Sa promesse d'une réponse « *plus sévère* » contre les responsables du Hamas pourrait indiquer qu'il est prêt à étendre les frappes militaires américaines dans la région, un scénario qui pourrait avoir des répercussions géopolitiques considérables.

Le Hamas, de son côté, a intensifié ses efforts pour négocier un cessez-le-feu

de longue durée avec Israël. Une délégation du Hamas s'est récemment rendue au Caire pour discuter avec les autorités égyptiennes d'un plan qui pourrait permettre une pause dans les hostilités, d'une durée d'au moins 60 jours. Ce plan inclut la possibilité pour Israël de maintenir une présence militaire à Gaza pendant cette période, tandis que les otages pourraient être libérés sept jours après le début du cessez-le-feu.

La vidéo publiée par le Hamas d'un otage qui porte les nationalités israélienne et américaine a également fait réagir de manière significative les autorités américaines. Dans cette vidéo, l'otage implore Donald Trump d'agir pour sa libération, ce qui a ajouté une pression supplémentaire sur l'administration américaine, incitant Trump à intensifier ses menaces envers le Hamas.

## Position de Trump sur la situation à Ghaza

Trump a répété plusieurs fois qu'il allait apporter un soutien inébranlable à Israël, et il a également exprimé sa position sur le Hamas. Selon lui, il est nécessaire de détruire cette organisation, qualifiée de terroriste, afin de libérer les otages et d'arrêter les attaques contre Israël. Cependant, dans son discours, Trump a minimisé l'ampleur des souffrances humaines à Ghaza, où des milliers de Palestiniens, dont beaucoup d'enfants, ont perdu la vie. Son engagement en faveur d'Israël contraste avec l'indifférence apparente qu'il montre pour la situation catastrophique des Palestiniens dans la bande de Ghaza, qui est sous un siège militaire et humanitaire sévère.

Trump a, de surcroît, parlé de la nécessité de traiter le Hamas "comme il se doit", en d'autres termes, par la force, et non par des négociations de paix, ce qui aggrave encore la fracture entre les États-Unis et de nombreux pays du Moyen-Orient, particulièrement ceux qui soutiennent la cause palestinienne.

## Conclusion et perspectives

En résumé, la situation à Ghaza demeure extrêmement complexe et volatile. Les menaces de Trump n'ont fait qu'intensifier les tensions, et son approche dure envers le Hamas pourrait amener à une escalade du conflit. En attendant, les négociations se poursuivent entre Israël, le Hamas et les médiateurs internationaux, dans l'espoir d'une issue favorable à la libération des otages et d'un cessez-le-feu durable. Les mois à venir seront cruciaux pour l'évolution de ce conflit, et la pression sur les acteurs internationaux, y compris les États-Unis, sera plus forte que jamais.

COUPE D'ALGÉRIE  
MOBILIS 2025

## Le président de la FAF invite les présidents et les entraîneurs des clubs à assister au tirage au sort

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a invité les présidents des clubs et les entraîneurs à assister à la cérémonie du tirage au sort de la Coupe d'Algérie Mobilis 2025.

La FAF a publié, lundi, un communiqué dans lequel elle a indiqué que l'événement se tiendra au club national de l'armée à Beni Messous, le jeudi 12 décembre prochain.

Le tirage au sort débutera à partir de 17h30.

LIGUE DES CHAMPIONS  
DE L'AFC

## Ounas buteur et mène Al-Sadd à la victoire contre Al-Nassr



L'international algérien Adam Ounas a mené son équipe, Al-Sadd, à infliger la première défaite à Al-Nassr saoudien en Ligue des champions de l'AFC.

Ounas a marqué un but décisif sur penalty, dans le temps additionnel, lors de la victoire de "Al-Zaeem" sur un score de 2-1.

Ounas a porté l'équipe d'Al-Sadd sur ses épaules après une performance remarquable dès son entrée en jeu.

À noter qu'Al-Nassr a assuré sa qualification pour le tour suivant de la Ligue des champions de l'AFC après avoir terminé à la troisième place du groupe avec 13 points, tandis qu'Al-Sadd, avec ce match, a validé sa qualification en atteignant 12 points, occupant la quatrième place du classement, grâce à 3 victoires et 3 nuls, sans aucune défaite.

## MAHREZ REFUSE LA COMPARAISON ENTRE SON NIVEAU AVEC AL-AHLI ET MANCHESTER CITY

# "Je ne suis pas Messi !"

L'international algérien Riyad Mahrez a rejeté la comparaison entre son niveau actuel avec son club saoudien Al-Ahli et celui qu'il affichait auparavant avec Manchester City.

Concernant les raisons pour lesquelles il ne semble pas être au même niveau qu'auparavant avec les Citizens, Mahrez a déclaré après le match contre Esteghlal Téhéran : "On ne peut pas comparer mon niveau actuel à celui que j'avais à City." Il a ajouté dans ses propos à la chaîne Al-Kass qatarie après le match : "Tous les joueurs ici doivent bien jouer. Je suis un joueur d'équipe, je ne suis pas Messi pour courir seul avec le ballon et marquer des buts."

Mahrez a insisté : "Si l'équipe joue bien, je vais également mieux m'exprimer."

Quant à la question de savoir si Messi pourrait rejoindre Al-Ahli, Mahrez s'est contenté d'un "large sourire".



Enfin, le capitaine des Verts a conclu en parlant du match nul contre l'équipe iranienne : "Honnêtement, nous n'avons pas bien joué aujourd'hui, mais il est difficile de jouer contre une équipe qui se regroupe défensivement et reste dans ses zones arrière pendant la plupart du match."

EQUIPE NATIONALE

## Beloumi proche d'un retour progressif à la compétition

L'international algérien Bachir Beloumi a publié une photo de lui sur son compte officiel Instagram, confirmant qu'il se remet progressivement des effets de la blessure qu'il a subie, alors qu'il est actuellement en période de convalescence au Qatar. Bachir Beloumi a subi une

intervention chirurgicale réussie à la clinique "Aspetar" après avoir souffert d'une rupture du ligament croisé antérieur de son genou gauche, survenue lors de son passage à Hull City. L'attaquant de Hull City a été blessé le 5 novembre dernier lors du match de son équipe contre Oxford

United, dans le cadre de la 14e journée du Championnat de la Ligue 1 anglaise.

Cette blessure a empêché le fils de l'icône Lakhdar Beloumi de participer au dernier stage de l'équipe nationale en novembre dernier.

BOUSCULADE MEURTRIÈRE DANS UN STADE EN GUINÉE

## Les autorités décrètent un deuil national de trois jours

Les autorités guinéennes ont décrété, lundi, un deuil national de trois jours à partir d'hier mardi, après la mort d'au moins 56 supporters dans un mouvement de foule lors d'un match de football organisé dans la ville de N'Zérékoré, dans le sud-est de la Guinée, ont rapporté des médias. « Pour montrer que c'est la solidarité nationale, (que) c'est la nation qui est en deuil, à partir de demain (mardi-ndlr) trois jours de deuil national seront proclamés (...) Le drapeau national sera mis en berne », a dit le Premier ministre, Amadou Oury Bah, dépêché à N'Zérékoré (sud-est) par le président guinéen, Mamadi Doumbouya.

Selon les médias locaux, l'affrontement s'est produit, dimanche dernier, au cours de la finale du trophée « Général Mamadi Doumbouya » entre l'équipe de N'Zérékoré et celle de Labé. Vers la fin de la rencontre, l'arbitre a sifflé un penalty en faveur de N'Zérékoré, ce qui a suscité une vive protestation des joueurs de Labé. Les supporters de l'équipe s'en sont alors pris à ceux de N'Zérékoré en leur jetant des pierres.

« Les manifestations de mécontentement vis-à-vis des décisions arbitrales ont entraîné des jets de pierre de la part



des supporters, provoquant des bousculades mortelles », dit le gouvernement dans un communiqué. « Les services hospitaliers font état d'un bilan provisoire de 56 morts et plusieurs blessés », ajoute-t-il.

Le Gouvernement « met tout en œuvre pour apporter les premières réponses à ce tragique événement », a dit dans un message le président Doumbouya. Il a annoncé la formation d'une commission d'enquête « pour statuer sur les causes de cette tragédie et situer les responsabilités ».

## WILD FIRE : L'ENFER DU FEU



21h10

**M6**

Dave Laughlin, sa femme enceinte, son fils adolescent et son père âgé, une famille d'origine modeste, vivent dans une caravane nichée dans les bois du nord de la Californie. Lorsque qu'un incendie de forêt éclate dans une petite ville voisine, ils se lancent dans un périlleux périple pour sauver leur vie. Confrontés à cette catastrophe menaçante et imprévisible, ils doivent puiser dans leurs réserves profondes de force, de foi et d'amour. Face à un danger croissant, la famille est poussée à ses limites, résistant ensemble aux épreuves qui se dressent sur leur chemin.

## ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION



21h10

**TF1**

Le BAU traque un tueur à gages à Bethesda, Maryland, qui exécute ses victimes de manière macabre en les enfermant dans une cage avant de les asperger d'une solution d'acide hautement corrosif. Le BAU traque un tueur à gages à Bethesda, Maryland, qui exécute ses victimes de manière macabre en les enfermant dans une cage avant de les asperger d'une solution d'acide hautement corrosive. Derrière cette façade de père de famille ordinaire se cachent des motivations mystérieuses et inquiétantes. Prentiss et Rossi se plongent dans les archives du BAU à la recherche de liens avec l'entité Gold Star...

## ÇA, C'EST PARIS ! PARIS FOLIE



21h05

**2**

Pour financer sa nouvelle revue, Gaspard Berthille accepte à contrecœur une offre de Jacques Baudry, le PDG du groupe Perrier. En échange d'un généreux soutien financier, Gaspard doit nommer le fils de Baudry, Adrien, au poste de directeur artistique. Cependant, Adrien, récemment sorti d'un hôpital psychiatrique, refuse de collaborer avec les membres de la troupe, qu'il considère comme des danseurs médiocres. Se sentant incompris et sans soutien, Adrien décide de quitter la troupe. Pourtant, en visionnant sa dernière création, « Electric Chicks », Gaspard est persuadé du potentiel artistique d'Adrien...

## SECRETS D'HISTOIRE MARIE-ANTOINETTE, UN COLLIER À PERDRE LA TÊTE I



21h05

**3**

En 1785, une somptueuse parure de diamants devient le cœur d'une machination qui secoue la cour de France. Au centre de cette escroquerie spectaculaire se trouvent une comtesse rusée, un cardinal naïf, un alchimiste fantasque et une courtisane audacieuse. Exploitant le nom de Marie-Antoinette à son insu, leur plan audacieux provoque un scandale retentissant. Le procès qui s'ensuit ternit irrémédiablement la réputation de la reine et contribue à l'affaiblissement de la monarchie française, précipitant son déclin dans l'opinion publique.



# LA SELECTION DE MIDI LIBRE

## TRUMAN CAPOTE



21h05

**arte**

En 1959, Truman Capote, écrivain de 35 ans en pleine gloire sur la côte Est des États-Unis, est célèbre pour ses portraits de personnalités dans le magazine « New Yorker » et voit sa nouvelle « Breakfast at Tiffany's » en cours d'adaptation au cinéma. Le 16 novembre, il est captivé par un fait divers relaté dans la presse : une famille de riches fermiers a été brutalement assassinée sans motif apparent à Holcomb, Kansas. Intrigué, il décide de se rendre sur place dès le soir même avec son amie Nelle Harper Lee. Ensemble, ils espèrent non seulement élucider l'énigme, mais aussi trouver l'inspiration pour un nouveau livre...

## LA GRANDE LIBRAIRIE SPÉCIALE NOTRE-DAME DE PARIS

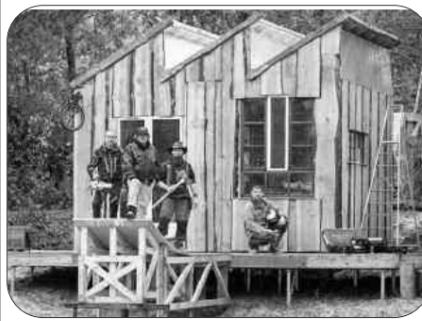


21h05

**5**

Augustin Trapenard anime une émission spéciale à l'occasion de la réouverture tant attendue de la cathédrale Notre-Dame de Paris ce 8 décembre, cinq ans et demi après l'incendie dévastateur. Pour marquer cet événement historique, il reçoit l'écrivain voyageur et essayiste Sylvain Tesson et l'auteur britannique Ken Follett. Ils sont rejoints par Fabrice Luchini, venu partager sa passion pour Victor Hugo, auteur emblématique de « Notre-Dame de Paris ». Luchini poursuit d'ailleurs son exploration des grands écrivains français dans son spectacle « Fabrice Luchini lit Victor Hugo »...

## CONSTRUCTIONS SAUVAGES



21h10

**RMC STORY**

Manu, Arnaud et Attila font la connaissance de Mathieu. Ce jeune agriculteur auvergnat vient de reprendre l'immense exploitation de ses parents, qui viennent de prendre une retraite méritée après une vie de dur labeur. Sur place, Mathieu s'investit pleinement pour marcher dans les pas de ces derniers et pour produire des noisettes et des truffes de grande qualité. Il a fait appel aux constructeurs sauvages pour bâtir une cabane au cœur de la propriété afin de pouvoir y accueillir sa femme et sa fille ainsi que des visiteurs qui viendraient découvrir ses produits.

## CASTLE BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT



21h05

**Chérie 25**

Castle et Beckett se rendent sur les lieux du meurtre d'une jeune étudiante, assassinée chez elle alors qu'elle était en plein appel vidéo avec des amis. Les parents de la victime n'ont aucune idée de qui aurait voulu lui faire du mal, mais ils font mention de Riley, son ex-petit ami. Ce dernier n'était en effet pas très content de s'être fait larguer récemment. Les amis de la victime avec qui elle discutait au moment du meurtre semblent cacher des informations importantes, notamment des événements qui se seraient déroulés dans le restaurant universitaire.

Web : [www.lamedi-dz.com](http://www.lamedi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [publicite@lamedi-dz.com](mailto:publicite@lamedi-dz.com) e-mail : [redaction@lamedi-dz.com](mailto:redaction@lamedi-dz.com)

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
[publicite@lamedi-dz.com](mailto:publicite@lamedi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:04
Dohr	12:38
Asr	15:15
Maghreb	17:33
Icha	19:02

IRAN :

## PRÊTS À DIALOGUER AVEC TRUMP POUR LES INTÉRÊTS DE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

Le vice-président iranien chargé des affaires stratégiques, Mohammad Javad Darif, a confirmé que son pays était prêt à engager un dialogue avec le président américain élu, Donald Trump, à condition que ce dernier prenne des mesures concrètes qui servent les intérêts des deux parties. Cela a été exprimé dans un article publié par Zarif dans le magazine américain «Foreign Affairs», où il a insisté sur l'importance de suivre une approche positive et constructive avec l'Iran. Zarif a expliqué que ces actions comprenaient des mesures politiques, juridiques et des investissements communs susceptibles de garantir des avantages économiques pour l'Iran. Il a souligné que «l'accord nucléaire de 2015 constitue un modèle unique sur lequel il est possible de s'appuyer pour obtenir des résultats bénéfiques pour toutes les parties». Il a ajouté que l'Occident devait prendre des mesures concrètes pour garantir à l'Iran de bénéficier pleinement de cet accord. Il a déclaré : «Si Trump décide de prendre des mesures concrètes dans cette direction, l'Iran est prêt à entamer un dialogue qui servira les intérêts des deux pays».

Zarif a également fait allusion, dans son article, à la politique flexible du gouvernement actuel du président Masoud Bezhkishian, qui cherche à renforcer la



coopération et la prospérité avec les pays voisins. Il a encouragé l'Occident à se convaincre que l'Iran ne céderait pas sous la pression et reviendrait à l'accord nucléaire. Zarif a également révélé le désir du gouvernement iranien de renforcer la coopération avec les pays arabes voisins et les alliés de l'Iran.

Il a précisé que le président iranien, Masoud Bezhkishian, était prêt à interagir avec l'Occident et à gérer les tensions avec l'administration Trump.

Il a ajouté : «Le nouveau gouvernement iranien cherche à ouvrir la voie à des négociations avec tout le monde, y compris les États-Unis. C'est un moment his-

torique pour parvenir à la stabilité, et le monde doit en profiter». Le président iranien montre une volonté d'interaction constructive avec l'Occident, et son gouvernement est prêt à gérer les tensions avec les États-Unis, qui ont récemment élu un nouveau président. Bezhkishian est également prêt à engager des négociations sur un pied d'égalité concernant l'accord nucléaire, et peut-être sur d'autres questions supplémentaires. Cependant, comme Bezhkishian l'a précisé, l'Iran ne cédera pas aux demandes déraisonnables. Ce pays a toujours résisté aux agressions israéliennes et ne fermera pas les yeux sur la protection de ses intérêts nationaux.

THÉÂTRE:

## «ECH'CHEBKA» MET EN GARDE CONTRE LE FLÉAU DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

La pièce de théâtre «Ech'Chebka», une comédie noire qui met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine et les risques d'une mort certaine, a été présentée, lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Mis en scène par Abdelghani Chentouf, sur un texte d'Ali Tamert, le spectacle «Ech'Chebka» entame, à partir d'Alger, une tournée qui devrait le mener dans sept villes de l'Ouest algérien, après sa victoire du Grand prix, au 55e Festival national du Théâtre amateur (2-7 juin 2024), partagée (ex aequo) avec le spectacle «Il est toi et moi», de l'association culturelle «El Moudja» de Mostaganem.

Durant 65 mn de temps, «Ech'Chebka» a tenté de sensibiliser sur la nécessité de donner un sens à sa vie, en s'éloignant de tous les desseins malintentionnés conduisant à la fatalité d'aller défier les hautes mers sans scrupule aucun ni conscience qui alerteraient sur l'imminence des risques et du danger encourus.

«Latcha», un jeune homme, interprété par

Smail Ait-Ammar, qui occupe une cabane abandonnée, attendant le soir pour prendre l'embarcation du «dernier voyage» avec sa bien aimée «Fati», rendue par Amina Aberkane (prix de la meilleure interprétation féminine au 55e FNTA).

L'époustouflante comédienne qui incarnera également le rôle de «Houta», jeune femme, dont c'est le jour de mariage, et qui se trompe de salle pour se retrouver avec Latcha et «Sennour», joué par Ahmed Bechar (prix du meilleur second rôle au 55e FNTA), dans une série de situations à rebondissements.

Entre, d'un côté, Latcha, personnage résolument décidé à passer à l'acte et de l'autre, Sennour, dont le fils qui n'est jamais revenu, en avait payé les frais, ainsi que Fati, qui tentaient de l'en dissuader, chacun allait de son argumentaire, établissant des rapports de causes à effets tirés de différentes situations de la réalité sociale. Dans des échanges ascendants et soutenus, le trio de comédiens qui a occupé tous les espaces de la scène, a su

porter la densité du texte, empreinte de quelques situations comiques et burlesques. Œuvre du metteur en scène également, la scénographie, faite d'un décor minimaliste, consistant en quelques filets de pêcheurs disposés de manière à former un grand demi-cercle qui a judicieusement délimité l'espace de jeu et quelques accessoires qui suggéraient les intentions des uns et des autres.

La bande son et musique de Halim Bakhali, la chorégraphie de Mohamed KhelfAllah et l'éclairage multicolore, vif ou feutré, ont été d'un apport concluant aux différents moments dramaturgiques de la trame et aux atmosphères, parfois tristes car évoquant le passé et tantôt pleine de joies et d'espoir car tournées vers l'avenir. Le public a longtemps applaudi les comédiens et l'ensemble de l'équipe technique du spectacle «Ech'Chebka», produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'association «Choïla pour le théâtre et le cinéma» de Boumerdès.

FAF :

## Séminaire sur «les stades sécurisés en Afrique» à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) organise à partir de ce mardi et jusqu'à jeudi à Alger, séminaire intitulé «Stades sécurisés en Afrique», dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les concepts de sécurité et de sûreté dans l'organisation des rencontres sportives, indique l'instance fédérale dans un communiqué.

Organisé en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF), le séminaire sera animé par des experts de l'instance africaine et réunira les acteurs principaux chargés de l'organisation des rencontres. Il constitue une occasion unique pour partager des expériences et renforcer les compétences des cadres nationaux intervenant dans l'organisation et la sécurité des matchs de football. Un volet crucial pour garantir le succès des événements sportifs, explique la FAF.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de l'Etat algérien à offrir un environnement sportif sécurisé, grâce à des infrastructures modernes répondant aux normes internationales les plus élevées. Ces équipements assurent le confort et la sécurité des spectateurs, des joueurs et des officiels, reflétant l'engagement de l'Algérie à promouvoir le sport au niveau national et continental.

Le séminaire vise à améliorer les normes d'organisation des compétitions sportives selon les meilleures pratiques internationales et à assurer leur développement dans un environnement sécurisé, conformément aux normes mondiales. Il comprendra des séances théoriques et pratiques.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

**29 morts et 1477 blessés en une semaine**

Vingt-neuf (29) personnes sont décédées et 1477 autres ont été blessées dans 1281 accidents de la circulation survenus durant la période du 24 au 30 novembre, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec quatre (4) morts et 60 blessés, suite à 54 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 669 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (118), Oran (57) et Blida (56). Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage de 492 personnes en situation de danger et ont exécuté 4793 opérations d'assistance diverses.